

Avis de grossesse - le portail de déclaration de grossesse



Foire aux questions

Mise à jour : 17 mai 2022

Question

Qui doit s'inscrire à l'avis de grossesse?

Réponse

Toutes les femmes enceintes sont invitées à remplir le formulaire et s'inscrire à l'avis de grossesse en ligne.

Question

Pourquoi est-il nécessaire de s'inscrire à l'avis de grossesse?

Réponse

Ce service vise à favoriser la santé et le bien-être des gemmes enceintes, des bébés à naître et de leur famille. La volonté des intervenants est de communiquer directement avec toutes les femmes enceintes vivant au Bas-Saint-Laurent afin :

- De leur offrir l'information et les services dont elles ont besoin dès les premières semaines de la grossesse, tel que le recommandent les experts en périnatalité.
- De les informer des services en périnatalité offerts au Bas-Saint-Laurent.
- D'aider les femmes enceintes à trouver un professionnel pour leur suivi de grossesse.
- De leur présenter certains services offerts par le CISSS et dans la communauté et pouvant être utiles pour elles et le bébé (alimentation et nutrition, services communautaires, consommation d'alcool ou de tabac, etc.).

Question

Est-ce que c'est un nouveau service?

Réponse

Au Bas-Saint-Laurent, un formulaire imprimé d'avis de grossesse est déjà rempli par les professionnels de la santé, lors de la première visite des femmes enceintes (cliniques, hôpitaux, service de périnatalité, etc.).

Toutefois, l'avis de grossesse informatisé permettra aux femmes enceintes de s'inscrire dès l'annonce de la grossesse auprès de notre CISSS. Nos intervenants pourront aussi prendre contact avec elles rapidement pour leur offrir du soutien, des réponses à leurs questions et si requis, des services précis, en fonction de leurs besoins.

Question

Est-ce que l'inscription à l'avis de grossesse informatisé est obligatoire?

Réponse

L'inscription demeure volontaire, mais il est préférable de le faire pour connaître rapidement les soins et les services disponibles, même en début de grossesse.

Question

Comment fait-on pour s'inscrire?

Réponse

L'inscription se fait en ligne, sur le site Quebec.ca/magrossesse.

L'intervenante avis de grossesse du CISSS du Bas-Saint-Laurent pourra aider les femmes enceintes à remplir le formulaire ou l'accompagner pour le faire.

Voici les coordonnées de l'intervenante du CISSS du Bas-Saint-Laurent :

- Téléphone : 1 888 851-4596
- Texto : 418 551-4163
- Courriel : avis.grossesse.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Question

Quels services sont disponibles au Bas-Saint-Laurent pour les femmes enceintes?

Réponse

Au Bas-Saint-Laurent, plusieurs services sont disponibles pour les femmes enceintes.

L'intervenante avis de grossesse du CISSS du Bas-Saint-Laurent pourra guider les futures mamans à travers nos services, tels que :

- Suivis de grossesse
- Programmes Olo et SIPPE

De plus, selon les besoins, les femmes enceintes pourraient avoir accès à d'autres programmes spécialisés, tels que l'arrêt tabagique, référence programme en dépendance, soutien psychosocial, etc.

Plus d'information sur le site Web du CISSS du Bas-Saint-Laurent, dans la section : *Soins et services > soins et services pour tous > Famille-Enfants-Adolescents*.

**Pour permettre aux futures mamans et leur
famille d'être bien entourée
pour l'arrivée de leur bébé**

Direction de la protection de la jeunesse et du programme jeunesse (Mai 2022)

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Québec 